



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 décembre 2025 tenue à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHIT TOM, MME JOSÉE PERRIER, MME CHANTAL VAILLANCOURT, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME CINDY GERMAIN, M. PATRICK THIFAU LT ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 50.

Le directeur général et la greffière sont présents.

2025-12-653

ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHIT TOM
APPUYÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée

Allocution de la conseillère Josée Perrier.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

2025-12-654

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR MME JOSÉE PERRIER
APPUYÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2025 tel que rédigé.

Adoptée

2025-12-655
RÈGLEMENT RV-1355-2-20 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 18 novembre 2025;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie en ce qui a trait à l'emprise de rue.

Adoptée

2025-12-656
RÈGLEMENT RV-1677-1-2 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 18 novembre 2025;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1677-1-2 modifiant le Règlement RV-1677-1 sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

2025-12-657
RÈGLEMENT RV-1779 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 18 novembre 2025;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME CINDY GERMAIN

D'adopter le Règlement RV-1779 sur les branchements de services municipaux d'eau potable et d'égout.

Adoptée

2025-12-658
RÈGLEMENT RV-1792 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 18 novembre 2025;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CINDY GERMAIN
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

D'adopter le Règlement RV-1792 décrétant le retrait de caractère de rue du lot 5 200 623.

Adoptée

2025-12-659
RÈGLEMENT RV-1522-11 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1522-11 modifiant l'article 3 du Règlement RV-1522 sur la perception des taxes foncières municipales et autres compensations.

Le projet de règlement est déposé.

2025-12-660
RÈGLEMENT RV-1710-2 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Lori Doucet donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1710-2 modifiant le Règlement RV-1710 décrétant l'acquisition de véhicules lourds pour le Service de sécurité incendie et leur financement par emprunt.

Le projet de règlement est déposé.

2025-12-661
RÈGLEMENT RV-1785 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Maude Whittom donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1785 sur l'établissement d'un fonds et d'une redevance pour favoriser la déminéralisation et le verdissage des surfaces.

Le projet de règlement est déposé.

2025-12-662
RÈGLEMENT RV-1786 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Josée Perrier donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1786 décrétant des travaux de réhabilitation du collecteur d'égout sanitaire du chemin de la Grande-Côte et un emprunt à cette fin.

Le projet de règlement est déposé.

2025-12-663
RÈGLEMENT RV-1787 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Chantal Vaillancourt donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1787 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2026.

Le projet de règlement est déposé.

2025-12-664
RÈGLEMENT RV-1788 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1788 sur la contribution au financement des services d'eau, d'égout et d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2026.

Le projet de règlement est déposé.

2025-12-665
RÈGLEMENT RV-1789 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1789 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2026.

Le projet de règlement est déposé.

2025-12-666
RÈGLEMENT RV-1790 - PRÉSENTATION, AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Cindy Germain présente le projet de règlement et donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1790 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand suite à l'élection générale 2025.

Le projet de règlement est déposé.

2025-12-667
RÈGLEMENT RV-1791 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1791 abrogeant le Règlement RV-1732.

Le projet de règlement est déposé.

2025-12-668
RÈGLEMENT RV-1793 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Lori Doucet donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1793 décrétant des travaux de réfection de diverses pièces de l'épaississeur à l'usine d'épuration et un emprunt à cette fin.

Le projet de règlement est déposé.

2025-12-669
DÉPÔT DES LISTES DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON
APPUYÉ PAR MME JOSÉE PERRIER

De prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 24 octobre au 6 novembre 2025.

Adoptée

2025-12-670
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS - OCTOBRE 2025

PROPOSÉ PAR MME JOSÉE PERRIER
APPUYÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT

De prendre acte du dépôt du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2025 montrant un total des activités de 10 757 874,16 \$.

Adoptée

2025-12-671
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 18 novembre 2025 et révisée par le Service des finances le

24 novembre 2025, montrant un montant payable total de 23 248,22 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

2025-12-672
AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (ARTM) -
VERSEMENT DE LA QUOTE-PART 2026

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le versement à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), de la quote-part de la Ville au montant de 2 378 647 \$ imputable au poste budgétaire 02-370-00-920.

Adoptée

2025-12-673
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM) - VERSEMENT
DE LA QUOTE-PART PROVISOIRE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME CINDY GERMAIN

D'autoriser le versement à la Communauté métropolitaine de Montréal, de la quote-part provisoire de la Ville au montant de 785 961 \$ imputable au poste budgétaire 02-629-00-998.

Adoptée

2025-12-674
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE-
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 ET VERSEMENT DE LA QUOTE-PART

PROPOSÉ PAR MME CINDY GERMAIN
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2026 de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville prévoyant des revenus et dépenses de 32 201 221 \$.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 8 804 070 \$ imputable au poste budgétaire 02-210-00-920.

Adoptée

2025-12-675
RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC DU DOMAINE VERT - PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES 2026 ET VERSEMENT DE LA QUOTE-PART

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2026 de la Régie intermunicipale du parc du Domaine Vert prévoyant des revenus et dépenses de 2 781 540,92 \$.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 206 914 \$ imputable au poste budgétaire 02-792-01-920.

Adoptée

2025-12-676
CALENDRIER 2026 DES SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'établir les dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2026 conformément au Règlement RV-1045 sur la régie interne des affaires du conseil municipal, les séances publiques et la création des comités et commissions ainsi qu'à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2) et d'approuver, conformément aux dispositions des articles 319 et 320 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), le calendrier comme suit:

- 20 janvier 2026 19 h 30
- 3 février 2026 19 h 30
- 10 mars 2026 19 h 30
- 14 avril 2026 19 h 30
- 5 mai 2026 19 h 30
- 2 juin 2026 19 h 30
- 7 juillet 2026 19 h 30
- 18 août 2026 19 h 30
- 1er septembre 2026 19 h 30
- 6 octobre 2026 19 h 30
- 3 novembre 2026 19 h 30
- 1er décembre 2026 19 h 30

Adoptée

2025-12-677
DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR MME JOSÉE PERRIER

De prendre acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil conformément aux dispositions des articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), à savoir :

MME CHRISTINE BEAUDETTE, mairesse
MME MAUDE WHITTOM, conseillère du district 1
MME JOSÉE PERRIER, conseillère du district 2
MME CHANTAL VAILLANCOURT, conseillère du district 3
M. JONATHAN THIBAUT, conseiller du district 4
M. DANIEL KAESER, conseiller du district 5
MME CINDY GERMAIN, conseillère du district 6
M. PATRICK THIFAUULT, conseiller du district 7
MME LORI DOUCET, conseillère du district 8

DE transmettre un avis du présent dépôt à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée

2025-12-678
REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
- RÈGLEMENT RV-1706

PROPOSÉ PAR MME JOSÉE PERRIER
APPUYÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT

De prendre acte du dépôt par la greffière d'une copie du Registre des déclarations des membres du conseil municipal pour l'année 2025, en application de l'article 9 du Règlement RV-1706 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand suite à l'élection générale 2021.

Adoptée

2025-12-679
MARIAGES CIVILS ET UNIONS CIVILES - DÉSIGNATION DE CÉLÉBRANTS
COMPÉTENTS

PROPOSÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De demander au Directeur de l'état civil de désigner madame Christine Beaudette, mairesse de la Ville de Boisbriand, à titre de célébrant compétent pour célébrer les mariages civils et les unions civiles.

De confirmer le statut de célébrant de Me Viviane Leroux, chef de division greffe, greffière adjointe et notaire habilitée à recevoir des actes notariés, pour célébrer les mariages civils et les unions civiles dans le cadre de ses fonctions à la Ville de Boisbriand.

Adoptée

2025-12-680
PROCUREURE À LA COUR MUNICIPALE - MISE À JOUR DE L'OFFRE DE
SERVICE POUR L'ANNÉE 2026

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'établir le tarif d'honoraires de la procureure de la Cour municipale de Boisbriand de la façon suivante, à compter du 1er janvier 2026:

- 825 \$ par séance;
- 300 \$ de l'heure, pour un minimum d'une heure rémunérée, pour la comparution d'une personne détenue, sans déplacement;
- 300 \$ de l'heure, pour un minimum d'une heure rémunérée, pour les mandats non directement liés à un dossier qui sera entendu devant la Cour municipale ou pour les mandats découlant d'un dossier de la Cour municipale qui serait porté en appel.

Adoptée

2025-12-681
GESTION CONTRACTUELLE - DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2025

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME CINDY GERMAIN

De prendre acte du dépôt par le directeur général du rapport annuel préparé le 14 novembre 2025 sur la mise en oeuvre du Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle et sur l'opportunité de le modifier.

Adoptée

2025-12-682
**SOUSSIONS ET APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ -
FOURNITURE DE L'ALUN POUR L'USINE D'ÉPURATION POUR LA
PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2026 AU 31 DÉCEMBRE 2028 - CONTRAT 2025-
2391**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour le contrat de fourniture de l'alun pour l'usine d'épuration pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Solutions en traitement des eaux Kemira Canada 3405, route Marie-Victorin Varennes (Québec) J3X 0J4	1 232 348,04 \$
Produits Chimiques Chemtrade Canada Ltée 2, boulevard du Havre (île Clark) Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5G5	1 505 908,06 \$

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 27 novembre 2025;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CINDY GERMAIN
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 24 novembre 2025.

D'accepter l'offre de Solutions en traitement des eaux Kemira Canada au montant de 1 232 348,04 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour le contrat de fourniture de l'alun pour l'usine d'épuration pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028 – Contrat 2025-2391.

Cet octroi de contrat est conditionnel à la fourniture du certificat d'assurance conforme aux exigences des documents d'appel d'offres.

D'approprier un montant de 76 547 \$ au surplus libre accumulé.

Adoptée

2025-12-683
OFFRE DE SERVICES - ENTRETIEN ET SOUTIEN DES LOGICIELS PG SOLUTIONS INC. POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2026 - CONTRAT 2025-2414

ATTENDU que la Ville souhaite reconduire le contrat de soutien et d'entretien des logiciels d'applications municipales avec PG Solutions inc. pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026;

ATTENDU que les dispositions de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) exemptent le contrat du processus d'appel d'offres;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter l'offre de PG Solutions inc. au montant de 234 018,97 \$, toutes taxes incluses, pour contrat d'entretien et de soutien des logiciels d'applications municipales pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026 - Contrat 2025-2414.

Adoptée

2025-12-684
OFFRE DE SERVICES - ENTRETIEN ET SOUTIEN DES LOGICIELS ESRI CANADA INC. POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2026 AU 31 DÉCEMBRE 2028 - CONTRAT 2025-2416

ATTENDU que la Ville souhaite reconduire le contrat de soutien et d'entretien des logiciels d'applications géomatiques avec ESRI Canada inc. pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028;

ATTENDU que les dispositions de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) exemptent le contrat du processus d'appel d'offres;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'accepter l'offre de ESRI Canada inc. au montant de 189 938,70 \$, toutes taxes incluses, pour le contrat de soutien et d'entretien des logiciels d'applications géomatique pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028 - Contrat 2025-2416.

Adoptée

2025-12-685
OFFRE DE SERVICES - ENTRETIEN ET SOUTIEN DES LOGICIELS SIRSI DYNIX INC. POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2026 AU 31 DÉCEMBRE 2030 - CONTRAT 2025-2419

ATTENDU que la Ville souhaite reconduire le contrat de soutien et d'entretien des logiciels Sirsi Dynix inc. pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030;

ATTENDU que les dispositions de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) exemptent le contrat du processus d'appel d'offres;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR MME JOSÉE PERRIER

D'accepter l'offre de Sirsi Dynix inc. au montant de 151 112,13 \$, avant taxes, pour le contrat de soutien et d'entretien des logiciels de gestion de la bibliothèque pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 - Contrat 2025-2419.

Adoptée

2025-12-686
SIGNATURE DE L'OPTION D'AIRE DE TRAVAIL TEMPORAIRE EN FAVEUR D'ÉNERGIR, S.E.C. - PROJET PONT VACHON - PARTIE DES LOTS 2 109 217, 2 109 218 ET 2 109 220

ATTENDU qu'une option d'aire de travail temporaire en faveur d'ÉNERGIR, S.E.C. doit être approuvée dans le cadre de son projet d'installation de conduites de gaz naturel sous le pont Vachon;

ATTENDU que l'aire de travail temporaire est désignée comme étant une partie des lots 2 109 217, 2 109 218, 2 109 220, telle qu'illustrée sur les plans annexés à la présente;

ATTENDU que cette aire de travail temporaire, d'une superficie totale approximative de 5411,6 mètres carrés, sera utilisée pour les fins de passage, de stationnement, de roulottes de chantier, d'entreposage de matériaux, et ce, pour une durée approximative de vingt-trois (23) mois;

ATTENDU que le Service des travaux publics a été consulté et a émis des recommandations concernant le plan de reboisement, lesquelles ont été intégrées à l'option d'aire de travail temporaire;

ATTENDU qu'ÉNERGIR, S.E.C. s'engage à procéder au reboisement de l'aire de travail conformément au plan de reboisement annexé à la présente;

ATTENDU qu'une garantie financière de 52 000 \$ est exigée afin de garantir l'obligation d'ÉNERGIR, S.E.C. de reboiser l'aire de travail et de restaurer l'aire de travail temporaire dans un état comparable à celui existant avant le début des travaux;

ATTENDU que le montant de la garantie sera remboursé à la suite de l'adoption de la résolution par le conseil municipal confirmant que le reboisement de ladite aire de travail a été réalisé à l'entière satisfaction de la Ville et sur présentation d'une attestation d'un professionnel confirmant que les travaux ont été exécutés conformément au plan tel que construit (TQC);

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME JOSÉE PERRIER
APPUYÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT

D'approuver le projet d'option d'aire de travail temporaire portant sur une partie des lots 2 109 217, 2 109 218 et 2 109 220 en faveur d'ÉNERGIR, S.E.C. dans le cadre de son projet d'installation de conduites de gaz naturel sous le pont Vachon.

D'autoriser la mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la greffière à signer au nom de la Ville tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

La signature de l'option d'aire de travail est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 52 000 \$ afin de garantir l'obligation d'ÉNERGIR, S.E.C. de reboiser l'aire de travail conformément au plan de reboisement daté du 27 août 2025.

Adoptée

2025-12-687

SIGNATURE DE L'OPTION DE SERVITUDE EN FAVEUR D'ÉNERGIR, S.E.C. - PROJET PONT VACHON - PARTIE DU LOT 2 109 218

ATTENDU qu'une servitude en faveur d'ÉNERGIR, S.E.C. doit être approuvée dans le cadre de son projet d'installation de conduites de gaz naturel sous le pont Vachon;

ATTENDU que la servitude, portant sur une partie du lot 2 109 218, a une superficie approximative de 1425,28 mètres carrés et une largeur de 6 mètres;

ATTENDU que la présente servitude est consentie pour bonnes et valables considérations et est perpétuelle;

ATTENDU que les travaux prévus dans le cadre de cette servitude auront une durée approximative de vingt et un (21) mois à compter de la date d'exercice de l'option;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver le projet d'option de servitude portant sur une partie du lot 2 109 218 en faveur d'ÉNERGIR, S.E.C. dans le cadre de son projet d'installation de conduites de gaz naturel sous le pont Vachon.

D'autoriser la mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la greffière à signer au nom de la Ville tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2025-12-688
PROJET DE DÉVELOPPEMENT LES BOISÉS DION – MAINLEVÉE PARTIELLE D'HYPOTHÈQUE

ATTENDU la signature d'un acte de garantie hypothécaire immobilière reçu par Me Mélissa Poirier le 9 décembre 2021, inscrit au Registre foncier sous le numéro 26 890 597, pour garantir les engagements du promoteur dans la réalisation des phases II et III du projet de développement Les Boisés Dion;

ATTENDU la demande du promoteur d'accorder mainlevée des droits hypothécaires de la Ville sur certains lots du Cadastre du Québec afin de pouvoir vendre lesdits lots, à savoir :

Lot 6 682 361	Lot 6 682 372	Lot 6 682 383	Lot 6 682 394
Lot 6 682 362	Lot 6 682 373	Lot 6 682 384	Lot 6 682 395
Lot 6 682 363	Lot 6 682 374	Lot 6 682 385	Lot 6 682 396
Lot 6 682 364	Lot 6 682 375	Lot 6 682 386	Lot 6 682 397
Lot 6 682 365	Lot 6 682 376	Lot 6 682 387	Lot 6 682 398
Lot 6 682 366	Lot 6 682 377	Lot 6 682 388	
Lot 6 682 367	Lot 6 682 378	Lot 6 682 389	
Lot 6 682 368	Lot 6 682 379	Lot 6 682 390	
Lot 6 682 369	Lot 6 682 380	Lot 6 682 391	
Lot 6 682 370	Lot 6 682 381	Lot 6 682 392	
Lot 6 682 371	Lot 6 682 382	Lot 6 682 393	

ATTENDU que la mainlevée partielle ne réduira pas les droits de la Ville sur le résidu des lots affectés à sa garantie;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder mainlevée partielle de l'inscription de tous les droits hypothécaires résultant de l'acte de garantie hypothécaire, reçu par Me Mélissa POIRIER, notaire, le 9 décembre 2021 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro 26 890 597, mais dans

la seule mesure où sont visés les immeubles connus comme étant les lots 6 682 361 à 6 682 398 du cadastre du Québec.

De réserver les droits de la Ville sur le résidu des lots affectés par la garantie hypothécaire.

Adoptée

2025-12-689

SERVICES D'ÉQUIPES DE RECHERCHE ET SAUVETAGE - SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA VILLE DE LACHUTE, LES MUNICIPALITÉS DU CANTON DE GORE, DU CANTON DE WENWORTH, DE SAINT-ANDRÉ D'ARGENTEUIL ET LE VILLAGE DE GRENVILLE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME CINDY GERMAIN

D'approuver le projet d'entente avec la Ville de Lachute, les Municipalités du Canton de Gore, du Canton de Wenworth, de Saint-André d'Argenteuil et du Village de Grenville ayant trait à la fourniture de services relatifs aux équipes de recherche et sauvetage.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2025-12-690

SERVICES D'UN TRAVAILLEUR DE RUE - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC L'ÉCLUSE DES LAURENTIDES POUR LES ANNÉES 2026 À 2028

PROPOSÉ PAR MME CINDY GERMAIN
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver le projet d'entente avec l'organisme L'Écluse des Laurentides ayant trait aux services d'un travailleur de rue auprès des personnes exclues ou marginalisées présentes sur le territoire de la Ville pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028.

D'autoriser une dépense totale de 61 500 \$, non taxable, pour les années 2026, 2027 et 2028.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2025-12-691

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE AVEC LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ TRICENTRIS - ANNÉE 2026

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver le renouvellement du contrat de services aux membres utilisateurs avec la Coopérative de solidarité Tricentris pour l'année 2026.

De réserver les services suivants pour l'année 2026 : un atelier scolaire d'une journée, la brigade des bacs, un kiosque d'information sur les bonnes pratiques ainsi que la remorque de réparation Tricentris

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2025-12-692
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION - OCTOBRE 2025

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'octobre 2025 montrant un total mensuel de 841 981 \$ et un cumulatif annuel de 110 741 069 \$.

Adoptée

2025-12-693
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 4238 – LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 26 – SIGNATURE

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR MME JOSÉE PERRIER

D'approuver le projet de lettre d'entente numéro 26 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 ayant trait à différentes modifications.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2025-12-694
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 4238 – LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 17A – SIGNATURE

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR MME JOSÉE PERRIER

D'approuver le projet de lettre d'entente numéro 17A avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238, ayant trait à l'attribution de responsabilités supplémentaires à monsieur Keivan Parandeh, technicien à la cour municipale ainsi qu'à son affectation à titre de greffier-audiencier/garde, pour l'année 2026.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2025-12-695

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE -
DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME JOSÉE PERRIER
APPUYÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT

De nommer les membres du conseil municipal suivants à titre de délégués de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, à compter des présentes, en remplacement de toute nomination antérieure, à savoir:

Christine Beaudette, déléguée
Lori Doucet, représentante et déléguée substitut.

Adoptée

2025-12-696

**ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE
2026**

PROPOSÉ PAR MME CHANTAL VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser l'adhésion de la Ville de Boisbriand à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2026 au montant de 19 794,08 \$ toutes taxes incluses.

Adoptée

2025-12-697

**AIDE FINANCIÈRE AUX ATHLÈTES BOURSIERS 2026 DU FONDS DE
L'ATHLÈTE DES LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'octroyer une aide financière de 885,90 \$ au Fonds de l'athlète des Laurentides, géré par Loisirs Laurentides pour l'année 2026.

Adoptée

2025-12-698

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ÉLITE SPORTIVE ET CULTURELLE - AIDE FINANCIÈRE 2025 ET APPROPRIATION AU SURPLUS AFFECTÉ AU MONTANT PROVENANT DU FONDS DE SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder une aide financière aux athlètes suivants:

- 1 000 \$ à Mélyane Racette, athlète de karaté de niveau international;
- 250 \$ à James Anthony Boursiquot, athlète de soccer de niveau provincial;
- 600 \$ à Éloi Perrotto, athlète de baseball de niveau national.

D'approprier le montant de 1 850 \$ au surplus affecté à même le montant provenant du Fonds de soutien à la communauté.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les conseillers par la suite prennent la parole à tour de rôle.

2025-12-699

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME JOSÉE PERRIER

De lever la séance à 20 h 40.

Adoptée